

NATURE ET PLANTES rappelle Poudre de prêle biologique 500g



- Noms des modèles ou références concernés : **Poudre de prêle biologique 500g**
- Marque : **Herbes et Plantes**
- GTIN 3700216237302 Lot 221006008 Date de durabilité minimale 06/10/2024
- GTIN 3700216237302 Lot 221017008 Date de durabilité minimale 17/10/2024
- GTIN 3700216237302 Lot 221102018 Date de durabilité minimale 02/11/2024
- GTIN 3700216237302 Lot 221117013 Date de durabilité minimale 17/11/2024
- GTIN 3700216237302 Lot 230103016 Date de durabilité minimale 03/01/2025
- GTIN 3700216237302 Lot 230110011 Date de durabilité minimale 10/01/2025
- Conditionnements : **Sachet**
- Date début/fin de commercialisation : **du 06/10/2022 au 16/02/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Site internet 123 gelules**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Dépassement E.Coli**
- Risques encourus par le consommateur : **Escherichia coli**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le service consommateur.**
- Préconisation sanitaire :
Les Escherichia coli peuvent entraîner dans les 3 jours qui suivent la consommation, des gastro-entérites marquées par des douleurs abdominales et des diarrhées (éventuellement accompagnées de sang), accompagnées ou non de fièvre. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation et la nature du germe contaminant.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 10 juin 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0558911483**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre